« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Compte-rendu du CTL du 16 octobre 2018

Début 9h30

Déclaration liminaire en fin de compte rendu.
Les points de l'ordre du jour suivants :

- ➔ Approbation des PV des CTL du 26/06/2018 et du 10/07/2018 ;
- ➔ Calendrier des ponts naturels 2019 (pour avis) ;
- ➔ Déploiement du télétravail à la DGFIP (pour information) ;
- ➔ Mise en place d'indicateurs de qualité dans les services d'impôts des particuliers (pour information) ;
- ➔ Prévention et protection face à la menace terroriste (pour information) ;
- ➔ Modification des horaires d'ouverture au public au CDFP avenue de Gaulle (pour avis) ;
- ➔ Modification des horaires d'ouverture au public pour les trésoreries de Marolles-les-Braults, Montval-sur-Loir et Trésorerie Hospitalière du Mans (pour avis) ;
- ➔ Recrutement des volontaires du service civique (pour information) ;
- ➔ Question diverses.

1) Approbation des PV des CTL précités :

26/06/2018 : une abstention
10/07/2018 : une abstention et un refus de vote.

2) Calendrier des ponts naturels 2019 (pour avis) ;

Les jours retenus sont le **vendredi 31 mai 2019 et vendredi 16 août 2019.**
FODGFIP s'est abstenu. Bien que cela soit imposé aux agents, la fermeture des postes permet d'éviter des problèmes de présence et de conflits inhérents.

3) Déploiement du télétravail à la DGFIP (pour information) ;Pour information : le télétravail c'est le travail à partir du domicile ; le travail à distance c'est le travail à partir d'un bureau.

- ➔ Il s'agit d'offrir des conditions de travail différentes à des agents volontaires.
- ➔ Une circulaire administrative doit être publiée d'ici la fin du mois afin de définir le périmètre ce dispositif.
- ➔ Les candidats au télétravail devront contacter le service RH de la DDFIP dans la limite de 5 % des effectifs soit pour la Sarthe (environ 30 personnes).

Notre position : Par principe nous ne sommes pas hostiles au télétravail dans la mesure où les agents souhaitent pouvoir bénéficier de cette organisation de travail qui leur permet d'exercer une partie de leurs missions depuis leur résidence familiale.
Quoi qu'il en soit FODGFIP restera très vigilant sur la mise en œuvre de ce nouveau mode de travail, le télétravail doit concilier le respect des droits de l'agent et un service public de qualité.

4) Mise en place d'indicateurs de qualité dans les services d'impôts des particuliers (pour information) ;

L'objectif est un affichage local dans tous les services publics relatifs à la qualité des prestations rendues d'ici à 2020. Une première vague est annoncée dès 2018 dont des SIP pour la DGFIP.
Concrètement, une affiche sera apposée dans les halls des CDFP fin 2018.

Nous nous sommes interrogés quant à l'utilisation de ces indicateurs, notamment en matière de rémunération au mérite. A suivre.

5) Prévention et protection face à la menace terroriste (pour information) ;

La DGFIP semble peu ciblée à la menace terroriste . Cependant dans le cadre du plan Vigipirate, il sera entrepris une campagne de communication et d'information des agents sur le sujet (Publication sur Ulysse l'année prochaine après information préalable des agents).

6) Modification des horaires d'ouverture au public au CDFP avenue de Gaulle (pour avis) ;

La DDFIP propose **la fermeture du site** les après midi du mercredi et du vendredi , réduisant ainsi l'offre d'accueil de 30 heures hebdomadaire à 25 heures.

Concernant le paiement des aides d'urgence, ces dernières doivent être retirées le lendemain matin au CDFP. Espérant que ce nouveau dispositif ne complique pas plus les démarches d'un public déjà fragilisé.

Nous nous sommes abstenus au motif ce dispositif a fait l'objet de groupes de travail par les intéressés et qui a abouti à une volonté de disposer de deux après-midi supplémentaires pour mieux préparer les contre-appels ou les accueils sur RDV.

Une fois de plus, le manque de personnel induit une adaptation de circonstance et une diminution de l'offre d'accueil dont les agents ne sont aucunement responsables.

La date d'effet de la réduction des horaires d'ouverture sera le 19 novembre 2018, après la campagne « traditionnelle » des avis TH.

7) Modification des horaires d'ouverture au public pour les trésoreries de Marolles-les-Braults, Montval-sur-Loir et Trésorerie Hospitalière du Mans (pour avis) ;
Pour les services en milieu rural, le constat est le même, idem pour le remède.

Pour les trésoreries de Marolles-les-Braults et la trésorerie Hospitalière du Mans , les agents se sont majoritairement prononcés en faveur des changements d'ouverture.

Par contre, à Montval, sur 10 agents : 4 sont pour, 5 contre et une abstention. Quelles raisons à cet équilibre des forces. Suite à notre demande, aucune analyse satisfaisante ne nous a été fournie par la DDFIP.

Pour les trois avis , **nous nous sommes abstenus** aux motifs que les agents sont pris au piège des suppressions d'emploi et de la nécessaire adaptation aux charges de travail.
Mais pourquoi, ce choix sur Montval alors que les trois autres OS ont voté contre ? A cela trois raisons :
- Pendant un an le CDFP de Montval a été suivi par un ergonome pour redéfinir des comportements, des installations et redynamiser le site.
- La proposition demandée est faite pour répondre au mieux aux circonstances du moment.
- Un refus de l'ensemble des OS n'aurait fait qu'ajourner la proposition jusqu'à sa validation à la seconde présentation du prochain CTL.

8) Recrutement des volontaires du service civique VSC (pour information) ;

La DDFIP a obtenu un nouvel agrément pour recruter des VSC jusqu'en 2021.
Dans le cadre de cet agrément, la DDFIP 72 est autorisé à recruter 9 VSC à l'occasion du recrutement du 04 octobre 2018.
Pour l'heure, la direction a recruté 7 volontaires 4 au Mans , 1 à la Flèche, 1 à Saint-Calais et 1 à Mamers (un second y est attendu).

Nous avons rappelé la position de FODGFIP dans notre déclaration liminaire à savoir :
« Concernant les VSC, ……, le service civique s'impose comme une nouvelle entorse au Statut Général de la Fonction Publique. Pour FODGFP, qui mieux que des fonctionnaires titulaires de la DGFIP pourront expliquer l'utilité des finances publiques et le fonctionnement de notre système fiscal ? ».

7) Questions diverses

- ➔ A ce jour, le décret annonçant la fermeture de la Trésorerie de Connérré n'est pas encore signé par le ministre, mais il devrait l'être dans les prochains jours .

- ➔ Dans une nouvelle directive, tous les agents du service public devront être formés aux gestes de 1er secours.

Fin 12 h 50

Vos représentants :

- Jean-Yves PERDRIAU Pôle CE Le Mans tel : 02.43.83.82.86
- Michel DUSONG Pôle CE Le Mans tel : 02,43,31,45,09

SECTION DE LA SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Saint-Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Déclaration liminaire
CTL du 16 octobre 2018

Monsieur le Président,

Nous commencerons par adresser tout notre soutien aux victimes du ruissellement des eaux dans l'Aude et de rappeler le rôle et l'importance de l'action publique, au moment où le programme action publique 2022 et le Comité qui va avec (CAP 2022) proposent une cure d'amaigrissement pour l'État avec pour corollaire l'abandon programmé de certaines missions. Le CTL de ce jour, nous informe des outils mis en place pour arriver à cet objectif.

Le tableau peut paraître alléchant pour les agents avec le télétravail, indicateurs de résultats, horaires d'ouverture réduits, et appui de volontaires du service civique (VSC).

Mais attention aux dérives et FODGFIP restera attentif aux diverses déclinaisons.

Ainsi, FODGFIP par principe n'est pas hostile au télétravail dans la mesure où les agents souhaitent pouvoir bénéficier de cette organisation de travail qui leur permet d'exercer une partie de leurs missions depuis leur résidence familiale. Mais pour FODGFIP , cela doit rester une possibilité offerte aux agents volontaires et non une façon d'amortir les dégâts provoqués par la réforme territoriale.

Concernant les VSC, après le recours aux PACTE, le recrutement des collègues handicapés par contrat et l'apprentissage, le service civique s'impose comme une nouvelle entorse au Statut Général. Pour FODGFIP , qui mieux que des fonctionnaires titulaires de la DGFIP pourront expliquer l'utilité des Finances Publiques et le fonctionnement de notre système de notre système fiscal ? « Ce manque d'instruction et d'éducation» a d'ailleurs été relevé dans d'autre instance.
Ce n'est pas en désavouant implicitement la compétence et la technicité des agents des Finances Publiques que l'on aboutira à améliorer le civisme fiscal, ni les relations DGFIP/Usagers. Mais pourquoi dire cela puisque l'on réduit les horaires d'ouverture pour favoriser les échanges informatisés et de fait, limiter les risques émotionnels.

Enfin à l'aréopage des experts en communication, nous rappelons ce passage de la Comédie humaine de Balzac « De même le médecin ne laisse rien voir des appréhensions à son malade, de même l'avocat montre toujours une physionomie pleine d'espoir à son client. C'est un de ces cas rares où le mensonge devient vertu. »